

Technicien de laboratoire de polluants environnementaux

RNCP40585 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	111
Formacode(s)	11523, 12065, 22201
Code(s) ROME	H1503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/04/2025
Date d'échéance	30/04/2028

Certificateur(s)

UP N PRO · SIRET : 85163550800027

UP N PRO · SIRET : 85163550800019

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification Technicien de laboratoire de polluants environnementaux a pour objectif de répondre aux besoins en compétences pour la préparation d'échantillons de polluants environnementaux et leur analyse dans un cadre réglementaire très précis et en évolution constante.

La maîtrise de l'environnement du laboratoire et des processus de la gestion des échantillons, plus particulièrement de polluants environnementaux, sont un enjeu fort de cette certification. Il en est de même pour l'utilisation de matériels spécifiques comme le microscope électronique à transmission analytique (META), habituellement plus destinés à de la recherche et ces préparations spécifiques d'échantillons : métallisation, calcination. De ce fait, cette certification apporte une spécialisation au métier de technicien de laboratoire : le technicien de laboratoire de polluants environnementaux.

ACTIVITÉS VISÉES

Traitement de la demande d'un client dans le contexte d'une analyse de polluant environnemental.

Réception des échantillons au laboratoire

Préparation des échantillons au laboratoire

Mise en place des conditions analytiques

Analyse des échantillons

Elaboration des rapports d'analyses

Assurance de la qualité de la prestation dans le respect des dispositions de santé et de sécurité au travail du laboratoire

Gestion du matériel, des consommables et des déchets

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Déterminer le besoin du client en collectant les informations nécessaires à la compréhension du contexte et notamment de l'objectif de l'opération de prélèvement et de l'analyse de polluant à réaliser afin de recueillir les données de faisabilité, ceci en prenant en compte le cas échéant la situation de handicap du client afin d'adapter le moyen de communication lors de cette phase d'analyse du besoin.

Evaluer la faisabilité de l'analyse au regard de l'offre analytique du laboratoire en prenant en compte les spécificités éventuelles demandées par le client pour valider sa mise en œuvre et répondre à son besoin

Renseigner les informations nécessaires à chaque étape du déroulement de la prestation en utilisant les outils de suivi disponibles au sein du laboratoire afin d'assurer la traçabilité des informations dans le cadre de la démarche d'assurance qualité

Opérer les contrôles qualité internes et externes en réalisant les essais inter-laboratoires et internes afin d'assurer la fiabilité des résultats rendus

Archiver les échantillons dans le respect des instructions définies afin d'assurer leur disponibilité en cas de besoin ultérieur.

Appliquer les dispositions prévues en matière de santé et sécurité au travail en respectant les principes de prévention définis dans les instructions du laboratoire afin d'éviter des accidents et/ou expositions à des substances dangereuses.

Contrôler le statut métrologique des équipements en s'assurant que les opérations d'étalonnages et de vérifications prévues pour chaque matériel concerné ont été réalisées, afin de garantir la fiabilité des résultats

Réaliser les tests à réception prévus dans les dispositions du laboratoire sur les matériels et consommables afin de garantir leur conformité aux exigences applicables

Gérer les déchets produits par le laboratoire en les orientant selon leur nature dans le respect des consignes de tri spécifiques aux polluants et aux produits chimiques afin de diminuer leur impact environnemental

Vérifier que l'échantillon correspond aux critères de recevabilité définis dans la documentation du laboratoire en considérant les exigences réglementaires en terme de conditionnement et de transport, afin de valider la faisabilité de la préparation en accord avec la demande client.

Enregistrer l'échantillon au laboratoire en renseignant dans l'outil adapté les informations afin d'assurer la traçabilité de sa prise en charge et le respect du délai de rendu du résultat.

Déterminer la méthodologie de préparation adéquate décrivant le matériel et les réactifs adaptés dans la perspective d'extraire le polluant sur la base des informations préalablement enregistrées.

Traiter l'échantillon dans le respect des règles applicables au laboratoire pour le préparer à l'analyse afin de caractériser le polluant recherché.

Contrôler l'échantillon préparé en veillant au respect des conditions pour que celui-ci puisse être analysé selon le protocole analytique défini.

Paramétrer l'outil analytique en respectant les exigences techniques afin de créer l'environnement adapté à l'analyse souhaitée

Produire un résultat d'analyse en utilisant la méthode analytique adaptée afin de pouvoir caractériser le polluant

Critiquer les résultats de l'analyse en les confrontant avec les données collectées et/ou attendues afin de confirmer le résultat obtenu

Intégrer l'ensemble des données du processus analytique appliqué sur l'échantillon afin d'élaborer le rapport en utilisant les outils d'enregistrement des données disponibles et en tenant compte des règles d'écriture afin de rendre le rapport accessible aux personnes en situation de handicap

Vérifier la cohérence des résultats en se référant aux éléments d'informations disponibles relatifs aux conditions de prélèvement et d'analyse, afin d'avoir un regard critique sur les résultats obtenus avant l'envoi au client.

Blocs de compétences

RNCP40585BC01 — Gestion de la qualité de la prestation dans un laboratoire de polluants environnementaux

LISTE DE COMPÉTENCES

Déterminer le besoin du client en collectant les informations nécessaires à la compréhension du contexte et notamment de l'objectif de l'opération de prélèvement et de l'analyse de polluant à réaliser afin de recueillir les données de faisabilité, ceci en prenant en compte le cas échéant la situation de handicap du client afin d'adapter le moyen de communication lors de cette phase d'analyse du besoin.

Evaluer la faisabilité de l'analyse au regard de l'offre analytique du laboratoire en prenant en compte les spécificités éventuelles demandées par le client pour valider sa mise en œuvre et répondre à son besoin.

Renseigner les informations nécessaires à chaque étape du déroulement de la prestation en utilisant les outils de suivi disponibles au sein du laboratoire afin d'assurer la traçabilité des informations dans le cadre de la démarche d'assurance qualité.

Opérer les contrôles qualité internes et externes en réalisant les essais inter-laboratoires et internes afin d'assurer la fiabilité des résultats rendus.

Archiver les échantillons dans le respect des instructions définies afin d'assurer leur disponibilité en cas de besoin ultérieur.

Appliquer les dispositions prévues en matière de santé et sécurité au travail en respectant les principes de prévention définis dans les instructions du laboratoire afin d'éviter des accidents et/ou expositions à des substances dangereuses.

Contrôler le statut métrologique des équipements en s'assurant que les opérations d'étalonnages et de vérifications prévues pour chaque matériel concerné ont été réalisées, afin de garantir la fiabilité des résultats.

Réaliser les tests à réception prévus dans les dispositions du laboratoire sur les matériels et consommables afin de garantir leur conformité aux exigences applicables.

Gérer les déchets produits par le laboratoire en les orientant selon leur nature dans le respect des consignes de tri spécifiques aux polluants et aux produits chimiques afin de diminuer leur impact environnemental

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : sur le traitement d'une demande client, sur le processus de qualité de la prestation

Entretien technique : sur les dispositions en matière de santé et sécurité au travail dans un laboratoire, sur les équipements, matériels et consommables (Gestion, métrologie, tests, ...), sur la gestion des déchets en laboratoire

RNCP40585BC02 — Préparation d'échantillons de polluants environnementaux en laboratoire

LISTE DE COMPÉTENCES

Vérifier que l'échantillon correspond aux critères de recevabilité définis dans la documentation du laboratoire en considérant les exigences réglementaires en terme de conditionnement et de transport, afin de valider la faisabilité de la préparation en accord avec la demande client.

Enregistrer l'échantillon au laboratoire en renseignant dans l'outil adapté les informations afin d'assurer la traçabilité de sa prise en charge et le respect du délai de rendu du résultat.

Déterminer la méthodologie de préparation adéquate décrivant le matériel et les réactifs adaptés dans la perspective d'extraire le polluant sur la base des informations préalablement enregistrées.

Traiter l'échantillon dans le respect des règles applicables au laboratoire pour le préparer à l'analyse afin de caractériser le polluant recherché.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : sur les pratiques de laboratoire, la réception et l'enregistrement des échantillons, sur les modes de préparation des échantillons

RNCP40585BC03 — Analyse de polluants environnementaux en laboratoire

LISTE DE COMPÉTENCES

Contrôler l'échantillon préparé en veillant au respect des conditions pour que celui-ci puisse être analysé selon le protocole analytique défini.

Paramétrer l'outil analytique en respectant les exigences techniques afin de créer l'environnement adapté à l'analyse souhaitée

Produire un résultat d'analyse en utilisant la méthode analytique adaptée afin de pouvoir caractériser le polluant

Critiquer les résultats de l'analyse en les confrontant avec les données collectées et/ou attendues afin de confirmer le résultat obtenu

Intégrer l'ensemble des données du processus analytique appliqué sur l'échantillon afin d'élaborer le rapport en utilisant les outils d'enregistrement des données disponibles et en tenant compte des règles d'écriture afin de rendre le rapport accessible aux personnes en situation de handicap

Vérifier la cohérence des résultats en se référant aux éléments d'informations disponibles relatifs aux conditions de prélèvement et d'analyse, afin d'avoir un regard critique sur les résultats obtenus avant l'envoi au client.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : sur le processus d'analyse d'un polluant, sur les rapports d'analyses

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Laboratoires indépendants d'analyses des polluants environnementaux du secteur privé ou publics

Laboratoires dépendants des entreprises du diagnostic et du traitement des polluants

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien de laboratoire de polluants environnementaux
Technicien de laboratoire d'analyse ou Analyste de polluants environnementaux
Technicien de laboratoire d'essais de polluants environnementaux
Technicien de laboratoire R&D de polluants environnementaux
Technicien méthode
Technicien de développement de laboratoire analytique de polluants environnementaux
Technicien en qualité

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Amiante

Code du travail articles R4412-103 à 106, R4412-126 à 128, R4724-14

Code de la santé publique articles R1334-23 à 26

Arrêté du 14 août 2012 modifié par arrêté du 30 mai 2018 relatif aux conditions de mesurage des niveaux d'empoussièrement, aux conditions de contrôle du respect de la VLEP aux fibres d'amiante et aux conditions d'accréditation des organismes procédant à ces mesurages

Arrêté du 19 août 2011 relatif aux modalités de réalisation des mesures d'empoussièrement dans l'air des immeubles bâtis

Arrêté du 1er octobre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Arrêté du 25 juillet 2022 modifiant divers arrêtés relatifs à la prévention des risques liés à l'amiante (dont les trois arrêtés cités ci-dessus)

Plomb

Code de la santé publique article L.1334-2

Arrêté du 12 mai 2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb, réalisés en application de l'article L.1334-2 du code de la santé publique

Code du travail ; Mesures de prévention des risques chimiques ; Dispositions particulières aux agents chimiques dangereux, cancérogènes, mutagènes et toxique pour la reproduction (CMR)

Evaluation des risques : Art R. 4412-61 à Art. R. 4412-65

Mesures et moyens de prévention : Art R. 4412-66 à Art. R. 4412-75

Contrôle de l'exposition (contrôle des VLEP ; VLB) : Art R. 4412-76 à Art. R. 4412-82

Information et formation des travailleurs : Art R. 4412-86 à Art. R. 4412-93

Plomb, Silice

Code du travail article R4412-151

Décret 2009-1570 du 15 décembre 2009 relatif au contrôle du risque chimique sur les lieux de travail

Arrêté du 15 décembre 2009 relatif aux contrôles techniques des VLEP sur les lieux de travail et aux conditions d'accréditation des organismes chargés des contrôles.

FCR (Fibres céramiques réfractaires)

Code du travail article R4412-151

Arrêté du 30 mai 2018 relatif aux conditions de mesurage à des fins de contrôle du respect de la valeur limite d'exposition professionnelle aux fibres céramiques réfractaires

QAI

Décret n°2022-1689 du 27 décembre 2022 modifiant le code de l'environnement en matière de surveillance de la qualité de l'air intérieur

Code de l'environnement : Surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public, Articles R221-30 à D221-38

Décret n°2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectuées au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public, Modifié par le Décret n°2022-1690 du 27 décembre 2022

Arrêté du 01 juin 2016 relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public, Modifié par l'arrêté du 27 décembre 2022

Arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 01 juin 2016 relatif aux modalités de présentation du rapport d'évaluation des moyens d'aération

Arrêté du 27 décembre 2022 fixant les conditions de réalisation de la mesure à lecture directe de la concentration en dioxyde de carbone dans l'air intérieur au titre de l'évaluation annuelle des moyens d'aération

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 016 €
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	8 262
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	16 %
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Justifier d'un niveau 4 (type bac ou bac pro) ou 2 ans d'expérience professionnelle

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

2 professionnels externes, exerçant ou ayant exercé minimum 2 années dans la filière des polluants environnementaux et/ou dans le domaine du laboratoire

Base légale

Date de décision	30/04/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2028
Date de dernière délivrance possible	30/04/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	4	0	100 %	100 %
2022	24	0	100 %	77 %
2021	8	0	100 %	83 %

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

UPn'PRO organisme de formation du groupe ITGA

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40585/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 11/2025 à 11/2026

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).